

accès au réseau						
part fixe					€/ kW / an	montant en €
soutirage du 1 juillet 2022 au 31 juillet 2022 (puissance réduite de 790 kW - 1 mois)					19,36	1 274,53
part variable					€/ kWh	montant en €
postes tarifaires	anciens index <i>en italique si estimés</i>	nouveaux index <i>en italique si estimés</i>	coefficients de lecture	consommations (kWh)		
du 01/06/2022 au 01/07/2022				compteur n° 33021662		
HPE				225 510	0,0089	2 007,04
HCE				109 934	0,0077	846,49
dépassement					€/ kW	montant en €
dépassements de puissance HPE				0 kW	0,3884	0,00
dépassements de puissance HCE				0 kW	0,166	0,00
prestations		quantité		montant en €		
composante de regroupement		1 mois		225,15 €/an 18,76		
composante de comptage du 1 juin 2022 au 30 juin 2022		1 mois		312,12 €/an 26,01		
composante de gestion du 1 juillet 2022 au 31 juillet 2022		1 mois		369,60 €/an 30,80		
composante de comptage du 1 juillet 2022 au 31 juillet 2022		1 mois		312,12 €/an 26,01		
sous-total HT accès au réseau					4 210,88	
fourniture						
part variable					€/ kWh	montant en €
énergie - TH du 1 juin 2022 au 1 juillet 2022				335 444 kWh	0,05085	17 057,33
écrêtement ARENH				218 518 kWh	0,06269	13 698,89
remise écrêtement ARENH						-10 959,11
prestation		quantité		montant en €		
Capacité TH		30 jours		33,81502 €/jour 1 014,45		
sous-total HT fourniture					20 811,56	
total HT					25 041,20	
taxes		assiette	taux	montant en €		
cspe (quantité soumise à réduction)		335 444	0,0005 €/ kWh	167,72		
cta		1 357,35	21,93 %	297,67		
tva		25 506,59	20,00 %	5 101,32		
total TTC					30 607,91	

communication

- **CSPE (Contribution aux Charges de Service Public de l'Electricité)** : s'applique à la quantité d'énergie consommée. Cette contribution est reversée aux services des douanes.

- **CTA (contribution tarifaire d'acheminement)** : s'applique aux éléments fixes de la part acheminement. Le produit de cette contribution instituée par la loi n° 2004-803 du 9 août 2004 est reversé à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.

- **TVA sur les débits** : s'applique sur l'ensemble du total HT, sur les TCFE, la CSPE et la CTA.

Selon la réglementation en vigueur, tout retard de règlement donnera lieu de plein droit au paiement de pénalités de retard et d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40€.

L'ensemble des tarifs proposés par LUCIA est disponible sur www.lucia-energie.fr ou à notre accueil clientèle sis 165 rue de la Tour 34980 ST-GELY-DU-FESC.

Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie sur le site d'information des pouvoirs publics www.energie-info.fr ou 0800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Le service Consommateurs (SAS LUCIA 158 allée des écureuils 34980 ST-GELY-DU-FESC) est à votre disposition pour toute réclamation relative à ce contrat.

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de nos services n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie sur le site www.energie-mediateur.fr ou à l'adresse 75443 Paris cedex 09.

Cette facture doit être conservée 10 ans.

votre règlement

Pour régler cette facture, nous vous proposons plusieurs moyens de paiement :

- **prélèvement automatique** : votre contact est à votre disposition pour mettre en oeuvre ce service gratuit.
- **par internet** : via notre agence en ligne en vous connectant sur notre site <https://moncompte-lucia.multield.net>.
- **par virement** : en rappelant impérativement votre numéro de facture dans le libellé de votre virement sur le compte : IBAN : FR76 1350 6100 0097 1307 3700 013 / BIC : AGRIFRPP835
- **en espèces, chèque ou CB** : 165 rue de la Tour 34980 ST-GELY-DU-FESC. Du lundi au vendredi 08h-12h/13h30-17h30.
- **envoi d'un chèque bancaire ou postal à l'adresse** : SAS LUCIA 158 allée des écureuils 34980 ST-GELY-DU-FESC.



SAS LUCIA au capital de 200 000 euros
158 Allée des Ecureuils
34980 Saint-Gély-du-Fesc
www.lucia-energie.fr
RCS : 494 570 799
Montpellier - SIRET : 494 570 799 000 10
N° de TVA intracomm. : FR21494570799

facture d'électricité

09 MARS

Dépannage SICAE Est 24h/24 - 7j/7
03 84 96 81 10
Coût d'un appel local
Référence : 82002632200061

2020631967500001 00660

Votre contact
Accueil clientèle - 04 67 66 67 68
Du lundi au vendredi : 8h00-12h00 / 13h30-17h30

SAHGEV
9 RUE DE MONTUREUX
70500 GEVIGNEY ET MERCEY

Votre référence à rappeler : 4 789

contrat n° 3870	
client titulaire	SAHGEV
espace de livraison	9 rue DE MONTUREUX GEVIGNEY ET MERCEY
offre	contrat unique C2 mistral agricole
service fourniture	mistral prix unique C2/C3
service accès au réseau	ADT 5 postes PF LU
puissances souscrites	P : 790 kW HPH : 790 kW HCH : 790 kW HPE : 790 kW HCE : 790 kW
service optionnel	composante de regroupement

N° COMPTE	DÉBIT (A)	CRÉDIT (B)
606180	VMT	516
608110	64-	4-22
445660		
		N° 403291

facture n° 77378 du 03/03/2022

électricité du 01/01/2022 au 01/02/2022 : 367 259 kWh
calculés sur la base d'index relevés
puissance maximale atteinte : 825 kW (détails au verso)

sous-total accès au réseau	9 187,76 €
sous-total fourniture	19 683,39 €
total HT	31 889,55 €
TVA	6 980,27 €
autres taxes	2 971,78 €

total TTC 41 841,60 €

Merci de votre règlement avant le 05/04/2022

Date approximative du prochain relevé 28/02/2022
Date approximative de la prochaine facture ... 13/03/2022

votre talon de paiement

Pour les modalités de
paiement se reporter au
verso de la facture

Talon à joindre à votre règlement

Merci de votre règlement avant le 05/04/2022

Nom du client :
SAHGEV
Référence du payeur :
774228
Numéro du compte client :
2791
Numéro du contrat :
3870
Offre :
contrat unique C2 mistral
agricole
Référence de la facture :
77378
Date de la facture :
03/03/2022
Montant à payer :
41 841,60 €

Nom du client : SAHGEV

Référence payeur : 774228

Numéro de compte client : 2791

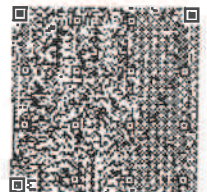
Numéro du contrat : 3870

Offre : contrat unique C2 mis

Référence de la facture : 77378

Date de la facture : 03/03/2022

NET A PAYER : 41 841,60 €



Ne rien inscrire sous ce trait. Ne pas plier

XXXXXXXLUC

01 0000002791 00004184160 91

accès au réseau

part fixe	€/kW/an	montant en €
soutirage du 1 février 2022 au 28 février 2022 (puissance réduite de 790 kW - 1 mois)	19,36	1 274,53

part variable					€/ kWh	montant en €
postes tarifaires	anciens index <i>en italique si estimés</i>	nouveaux index <i>en italique si estimés</i>	coefficients de lecture	consommations (kWh)		
du 01/01/2022 au 01/02/2022				compteur n° 33021662		
Pointe				61 670	0,028	1 726,76
HPH				181 802	0,0211	3 836,02
HCH				123 787	0,0138	1 708,26

dépassement	€/kW	montant en €
du 01/01/2022 au 01/02/2022		
dépassements de puissance Pointe 34 kW	0,7744	26,33
dépassements de puissance HPH 28 kW	0,7304	20,45
dépassements de puissance HCH 2 kW	0,554	1,11

énergie réactive	€/kVArh	montant en €
du 01/01/2022 au 01/02/2022		
tangente phi primaire 0,504		
énergie réactive facturée 25 321 kVArh	0,0202	511,48

prestations	quantité	montant en €
composante de regroupement	1 mois	225,15 €/an 18,76
composante de comptage du 1 janvier 2022 au 31 janvier 2022	1 mois	312,12 €/an 26,01
composante de gestion du 1 février 2022 au 28 février 2022	1 mois	369,60 €/an 30,80
composante de comptage du 1 février 2022 au 28 février 2022	1 mois	312,12 €/an 26,01

sous-total HT accès au réseau	9 187,76
-------------------------------	----------

fourniture

part variable	€/kWh	montant en €
énergie - TH du 1 janvier 2022 au 1 février 2022 367 259 kWh	0,05085	18 675,12
écrêtement ARENH 239 244 kWh	0,06269	14 998,21
remise écrêtement ARENH		-11 998,57

prestation	quantité	montant en €
Capacité TH 31 jours	33,81502 €/jour	1 048,27
avoir indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement -1 unité	40,00 €/unité	-40,00

sous-total HT fourniture	19 683,39
--------------------------	-----------

total HT	31 889,55
----------	-----------

taxes	assiette	taux	montant en €
cspe (quantité soumise à réduction) du 01/01/2022 au 31/01/2022	355 782	0,0075 €/kWh	2 668,37
cspe (quantité soumise à réduction) du 01/02/2022 au 01/02/2022	11 477	0,0005 €/kWh	5,74
cta	1 357,35	21,93 %	297,67
tva	34 901,33	20,00 %	6 980,27

total TTC	41 841,60
-----------	-----------

communication

- **CSPE (Contribution aux Charges de Service Public de l'Electricité)** : s'applique à la quantité d'énergie consommée. Cette contribution est reversée aux services des douanes.

- **CTA (contribution tarifaire d'acheminement)** : s'applique aux éléments fixes de la part acheminement. Le produit de cette contribution instituée par la loi n° 2004-803 du 9 août 2004 est reversé à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.

- **TVA sur les débits** : s'applique sur l'ensemble du total HT, sur les TCFE, la CSPE et la CTA.

Selon la réglementation en vigueur, tout retard de règlement donnera lieu de plein droit au paiement de pénalités de retard et d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement.

L'ensemble des tarifs proposés par LUCIA est disponible sur www.lucia-energie.fr ou à notre accueil clientèle sis 165 rue de la Tour 34980 ST-GELY-DU-FESC.

Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie sur le site d'information des pouvoirs publics www.energie-info.fr ou 0800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Le service Consommateurs (SAS LUCIA 158 allée des écureuils 34980 ST-GELY-DU-FESC) est à votre disposition pour toute réclamation relative à ce contrat.

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de nos services n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie sur le site www.energie-mediateur.fr ou à l'adresse 75443 Paris cedex 09.

Cette facture doit être conservée 10 ans.

votre règlement

Pour régler cette facture, nous vous proposons plusieurs moyens de paiement :

- **prélèvement automatique** : votre contact est à votre disposition pour mettre en oeuvre ce service gratuit.
- **par internet** : via notre agence en ligne en vous connectant sur notre site <https://moncompte-lucia.multield.net>.
- **par virement** : en rappelant impérativement votre numéro de facture dans le libellé de votre virement sur le compte : IBAN : FR76 1350 6100 0097 1307 3700 013 / BIC : AGRIFRPP835
- **en espèces, chèque ou CB** : 165 rue de la Tour 34980 ST-GELY-DU-FESC. Du lundi au vendredi 08h-12h/13h30-17h30.
- **envoi d'un chèque bancaire ou postal à l'adresse** : SAS LUCIA 158 allée des écureuils 34980 ST-GELY-DU-FESC.